

Alliance Nationale

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS "L'ALLIANCE NATIONALE"

Deschamps Rvd A 114
595 St-Denis

Vincit Concordia Fratrum

Vol. XVII, No 11

Montréal, Novembre 1911.

50 cts par an.



Dr P.-H. BEDARD
Directeur de l'Alliance Nationale

HONNEUR A L'UN DE NOS DIRECTEURS.

C'est avec un légitime sentiment de fierté que "l'Alliance Nationale" offre ses félicitations sincères à M. le docteur P. F. Bédard, l'un des membres du Bureau Exécutif de notre société, à l'occasion de son élection au poste distingué de président général de la Société St-Jean-Baptiste de Québec.

En effet, M. le docteur Bédard est non seulement un mutualiste plein de dévouement, c'est encore un patriote zélé et pratique, qui saura donner une heureuse impulsion à l'association nationale de la capitale.

Aussi, pouvons-nous prévoir que si les efforts du nouveau président sont secondés, la Société St-Jean-Baptiste enregistrera sûrement de nombreux succès.

—:—

LE FAUX BON MARCHÉ

On pourrait mettre au nombre des axiomes qui composent la Sagesse des Nations, cette vérité assez surprenante de prime abord :

—Rien ne coûte aussi cher que le bon marché. Voilà, certes, deux termes, en apparence fort contradictoires; or, réunis et examinés à la lumière de l'expérience, ils sont néanmoins d'une profonde vérité.

En matière d'assurance-vie, ne vaut-il pas mieux payer plus cher et savoir que les héritiers réaliseront, que payer moins cher et vivre dans le doute persistant sur la réalisation par ses héritiers? Nous répétons ce qui a été dit ici et ailleurs des milliers de fois: l'assurance, c'est une marchandise, et vous en avez pour votre argent.

Dans toutes les catégories de transactions, la recherche du bon marché exagéré cause des torts immenses.

Prenons la question d'alimentation. Il y a de bonnes mères de famille qui vous citeront avec orgueil et satisfaction des prouesses consistant à payer tout au plus bas prix. Selon leur expression, elles sont "regagnantes" de tant.

A la vérité, non-seulement elles sont perdantes sous le rapport de l'argent, mais aussi, trop souvent, sur la santé des membres de leur famille.

Elles ont acheté de la viande sans suc, des légumes sans sève, des confitures qui ne sont que des graines de lin sirupées, teintées, parfumées.

Le bon marché bien entendu est une chose: le bon marché comme l'entendent trop de gens, c'en est une autre et des plus funestes.

Que d'institutions d'assurance nous avons vues partir dans la vie pleines de force, d'entrain et d'attraits!

Elles n'avaient pour ainsi dire pas la peine d'aller au-devant du client: le client venait à elles.

L'extrême bon marché de leurs polices exerçait un véritable magnétisme.



HONORE ACHIM, Avocat et M. P.
Président du Cercle Nomingue, No 287,
de l'Alliance Nationale

REMARQUE OPPORTUNE

Dans l'intérêt général

Bien que les Officiers Généraux, à diverses reprises, aient instamment prié les cercles d'avoir obligeance d'accuser réception des communications qui proviennent de notre siège social et qui exigent une réponse, le Bureau Exécutif constate que par une apathie inexplicable, certains officiers locaux négligent de se conformer à cette règle élémentaire.

Souvent même, on ne fait aucun cas des lettres demandant des renseignements très urgents.

Ensuite, ces confrères paraissent froissés lorsque des réclamations de bénéfices ne seront pas acquittées sur l'heure.

Nous croyons pouvoir dire en toute sincérité que lorsqu'un retard se produit, l'administration générale est rarement à blâmer. La raison pour laquelle un règlement ne s'effectue pas, ou qu'une admission reste en suspens, c'est qu'il manque quelques documents ou quelques informations qui doivent être fournis par les intéressés: c'est-à-dire le cercle, le bureau de perception ou les bénéficiaires, et qu'il faut écrire deux ou trois fois avant d'obtenir ce qu'on désire. Si l'on se rendait compte de la somme de travail et de l'énorme correspondance que provoque la négligence que nous signalons, nous sommes persuadés que nos confrères se feraient un devoir strict de répondre sans retard, et ce serait dans l'intérêt des particuliers comme de l'Association entière.

—:—

La main regarde à la porte de l'homme laborieux, mais elle n'ose pas y entrer. FRANKLIN.

Et après?

Il y a un cimetière d'institutions d'assurance trop bon marché, comme, suivant feu Berthelot, il y a un cimetière de journaux mal nés.

Ces institutions ont dû disparaître et avec elles l'argent et les espérances de milliers de personnes. Ou bien elles ont dû élever leurs taux. Quand cette dernière alternative a pu être choisie sans trop d'acrimonie, le mal n'a pas été bien grand.

Mais, dans les autres cas, que de crises, que de frais, que de démolés judiciaires!

Méfions-nous donc des assurances-vie trop bon marché; recherchons celles dont les taux sont basés sur des principes bien définis, sur les statistiques de vie moyenne contrôlées et admises par les experts.

Les institutions comme l'Alliance Nationale sont dans ce cas, et c'est pour notre société un bien grand élément de force que la précision vraiment mécanique de son échelle de taux.

Et ces taux, tout en étant en conformité avec les prescriptions des meilleurs actuaires et tout en offrant une profonde sécurité, ces taux sont encore raisonnables.

C'est dû à l'économie, non pas étroite, mais sage et raisonnée de son mode d'administration.

Ce qui fait la cherté de l'assurance dans les compagnies, c'est la prodigalité administrative, les dividendes à verser aux actionnaires, les commissions à payer aux agents, la réclame exagérée, la compétition ruineuse. Dans ces sortes d'institutions, l'assuré paye pour une infinité de choses superflues.

Dans des institutions comme la nôtre, l'assurance au meilleur marché est le but principal; son succès est sa meilleure réclame; l'économie bien entendue est un bel article de l'avoir, car, selon le mot d'un économiste populaire, la richesse ne

résulte pas tant de l'argent qui entre dans notre poche que de celui qui n'en sort pas.

Profonde vérité qui s'accouple bien avec celle exprimée au commencement de cet article, et la méditation des deux sera profitable à tous.

A TRAVERS LES CERCLES

CERCLE SAINT-PIERRE No 8

Le Cercle Saint-Pierre No 8, de l'Alliance Nationale, a inauguré, avec éclat, le 26 octobre, le bel édifice et la vaste salle qu'il vient de se faire construire sur la rue Beaudry.

L'assemblée, très nombreuse, était présidée par M. G. Saint-Pierre, président du cercle. Il avait à ses côtés le Rév. P. Tourangeau, O.M.I., curé de l'église Saint-Pierre; le R. P. Jeannotte, O.M.I., curé de l'église du Sacré-Coeur, d'Ottawa, l'échevin L. A. Lavallée, Président Général de l'Alliance Nationale, et les officiers suivants du Bureau Exécutif: M.M. Jos. Contant, anc. P.-G., E. H. Godin, 2e V.-P.-G., G. Monet, S.-G., Alf. St-Cyr, T.-G., T. Cypihot, Md.-C., F. Fauteux, Directeur, et Chs Duquette, I.-C.

La cérémonie débuta par la bénédiction solennelle de l'édifice, donnée par le Rév. P. Tourangeau, puis, le président, M. G. Saint-Pierre, adressa aux hôtes du Cercle un salut aimable et fit l'historique rapide du nouvel édifice, qu'il présenta avec une visible fierté, au nom du Cercle, aux membres du Bureau Exécutif.

Après lui, M. l'échevin L. A. Lavallée, en sa qualité de Président Général, adressa au Cercle Saint-Pierre, ses plus chaleureuses félicitations, pour avoir mené à si bonne fin, un projet aussi important que celui de bâtir ce grand édifice. Il déclara que le Cercle Saint-Pierre faisait honneur à l'Alliance Nationale et donnait aux autres cercles, un exemple qu'il souhaitait vivement voir suivre. Il termina son allocution en formant des vœux pour le succès du cercle, et pour la prospérité de l'Association.

Des discours furent ensuite prononcés, à la louange de l'Alliance Nationale et de la race canadienne par M. Jos. Contant, les RR. PP. Tourangeau et Jeannotte, MM. Eug. H. Godin, A. Saint-Cyr, G. Monet, Dr Théo. Cypihot, Chs Duquette, Francis Fauteux, Yvon LaMontagne et autres.

Après l'assemblée, des rafraichissements furent servis et les assistants se sont retirés emportant de cette belle cérémonie, la plus agréable impression.

CERCLE FRONTENAC No 172

Lundi, le 23 octobre dernier, le Cercle Frontenac se réunissait à la salle Gagnon, coin de Montigny & Amherst, et la séance régulière du cercle était suivie d'une jolie tombola organisée avec soin par nos dévoués confrères. Celle-ci commença vers 8.30 h., alors que les membres de la Garde Pie X, sous les ordres de M. P. Gauthier, son commandant, corps et clairons en tête, arrivèrent et furent salués par les acclamations de la foule réunie dans la salle, joliment décorée pour la circonstance.

M. G. P. Viau, secrétaire-archiviste du cercle, souhaila la bienvenue à la garde au nom de ses confrères et fit son éloge en quelques mots bien appropriés.

M. M. Hervieux, pianiste de grand talent, fit entendre les plus beaux morceaux de son répertoire et fut fréquemment applaudi, ainsi que M. J. O. Chartrand, chanteur comique, et M. A. Barré, accompagnateur et chanteur comique.

M. J. E. A. Arnaud, qui représentait le Bureau Exécutif de l'Alliance Nationale, fit l'éloge de ceux qui savaient s'enrôler dans une institution de secours et dit que tout le monde devrait encourager une société comme l'Alliance Nationale, qui est canadienne; il fut très applaudi. Après quelques chansons, l'on procéda au tirage de la tombola, sous la présidence de M. A. Lefrançois, assisté de M. A. Montminy, comme secrétaire.

Voici la liste des gagnants ainsi que leurs numéros:

1er, cinq dollars en or, 598, N. Dussault; 2, set à dépecer, 360, M. Mercure; 3, set à l'eau, 178, J. G. Lacourse; 4, bracelet en or, 667, Delle Nirette; 5, paire de gants, 197, V. P. E. Lorrain; 6, miroir, 305, M. Rondeau; 7, p'pe, 249, Eug. Pelletier; 8, set à thé japonais, 984, Alf. Bégin; 9, une bouteille de brandy, 873, Nestor Brulé; 10, cadran, 382, J. B. Samuel; 11, porte-cartes, 556, Sav. Savaria; 12, épargne, 353, Wm. Currie; 13, cabaret en argent, 893, Elz. Forest; 14, plume-fontaine, 496, Ovide St-Maurice; 14, pot à tabac, 16, J. O. Lévesque; 16, pot à céleri, 372, Arth. Frigon.

CERCLE D'YOUVILLE No 233

Notre Cercle était en liesse, dimanche, le 8 octobre dernier. C'était le jour de notre assemblée mensuelle, et monsieur Chs Duquette, I. C., avait bien voulu nous honorer de sa visite.

Notre Cercle voulut prouver à Monsieur l'Inspecteur en Chef, le plaisir qu'il éprouvait de le recevoir, car presque tous les membres assistaient à cette réunion. La présidence fut offerte au distingué visiteur, qui accepta avec un véritable plaisir.

Après les formalités d'usage, M. Duquette se leva et prit la parole au milieu des applaudissements de tous les confrères. "C'est la première fois, dit-il, que j'ai l'honneur de rendre visite au Cercle d'Youville, mais ça ne signifie pas que le B. E. ne s'intéresse pas à vous. Il existe dans le Cercle d'Youville, une administration modèle, et vous autres les membres vous aimez votre Cercle, parce qu'il fonctionne à merveille. A quoi devez-vous cet état de chose? Au choix judicieux que vous faites de vos officiers. Sachez donc les conserver longtemps." M. l'inspecteur nous exposa ensuite les avantages que l'Alliance Nationale procure à ceux qui ont l'honneur d'en faire partie.

Notre dévoué président, monsieur H. N. Brien, prenant ensuite la parole, se fit l'interprète de tous les membres du Cercle, pour remercier sincèrement monsieur Duquette, de sa visite et des bons conseils qu'il avait su donner. "Cette visite, dit-il, est la première ici, mais nous serions heureux de vous recevoir souvent parmi nous. Aussi, espérons-nous, que durant vos nombreux voyages dans les Cantons de l'Est, vous n'oublierez pas de faire halte dans la jolie petite ville de Sherbrooke, où vous pouvez compter sur l'hospitalité de tous vos amis, les membres du Cercle d'Youville No 233."

Le Président et le Secrétaire accompagnèrent ensuite M. Duquette au Château Frontenac, où ils prirent le souper ensemble.

On se sépara à une heure assez avancée, em-

portant chacun un bon souvenir de cette journée trop vite écoulée pour les véritables amis de l'Alliance Nationale.

JEAN NESTAIS.

CONDOLEANCES

Les cercles ci-après ont adopté des résolutions de condoléances en faveur des personnes suivantes:

Cercle Crémazie, No 171. — A madame J. B. Robitaille, à l'occasion de la mort de son époux.

Cercle Salaberry, No 34. — A la famille d'Albert Major, à l'occasion du décès de ce dernier.

NOUVEAUX CERCLES

Cercle Lalemant, No 357, institué à Montréal le 15 septembre 1911, par Charles Duquette, inspecteur en chef et organisé par M. J. E. Arnaud, organisateur.

Officiers: Chapelain: Rév. Père Simard; Sb. P. G., Joseph Deschatelets; Président, Jos. R. Charbon; Vice-P., F. X. Desautels; S.-A., Herm. Vallières; Trés., Henri Gratton; Md. Ex., J. A. Jarry; Comm., Edmond Cloutier; Introd., Wilfrid Aubin.

Cercle St-Adelphe, No 358, institué à St-Adelphe, comté de Champlain, le 20 octobre 1911, par Charles Duquette, I.-C., et organisé par M. J. E. Alfred Arnaud.

Officiers: Chapelain, Rév. A. Lamy; Sb. P.-G., Lucien Trudel; Trés., Rév. Adélarde Lamy; V.-P., Nazaire Carpentier; S.-A., Ed. Marineau; Trés., Ed. Marineau; Md.-Ex., George Bigué; Comm., Lorenzo Douville; Introd., H. DeGrammont.

ENCYCLOPEDIE

Le Canada fait trois fois plus d'affaires avec les Etats-Unis qu'avec la Grande-Bretagne.

En 1817, un joueur de cricket, George Brown, lança la balle à une distance de 137 verges. Ce record n'a jamais été galé.

L'usage de sonner les cloches aux funérailles nous vient des payens qui croyaient par là chasser les mauvais esprits. Cet usage, dans l'Eglise, remonte au sixième siècle.

Cinq est le chiffre sacré en Chine. Il y a cinq vertus, cinq couleurs (jaune, blanc, vert, rouge et noir), cinq divinités domestiques, cinq planètes (Saturne, Vénus, Jupiter, Mars et Mercure), cinq rangs de noblesse, cinq goûts, cinq points cardinaux (centre, est, ouest, sud et nord) et cinq tons.

Le plus grand navire en bois fut probablement celui que fit construire le roi égyptien Ptolémée Pinopator. Il comptait 420 pieds de longueur, 138 de largeur, et 48 de profondeur et portait 4,000 rameurs.

La première expédition au Pôle Nord fut tentée en 1500 par Carte Real, un Portugais.

L'ALLIANCE NATIONALE



J. E. ROY, Trés.
Cercle Villeray No. 311



JULES A. ROYAL
Cercle Edmontou No. 151



J. O. HUDON, S. A. et T.
Cercle Richmond, No. 2 0



EDOUARD CLEMENT
Cercle Cadieux No. 212

PROPOSEURS DES MEMBRES ADMIS DURANT AOUT ET SEPTEMBRE 1911.

PROPOSEURS	CERCLES	No	Nombre
* Pamphile Pelletier, Cl. Bégin		356	23
J. E. Roy, Cl. Villeray		311	21
J. A. Royal, Cl. Edmontou		151	15
* F. Charbonneau, Cl. St-Arsène		327	14
J. O. Hudon, Cl. Richmond		250	14
* Georges Morand, B.P. Almarville		293	8
Edouard Clément, Cl. Cadieux		212	7
Léon Desautels, Cl. de Lorimier		112	6
J. W. Laforte, Cl. LaFontaine		206	6
E. Méryneau, B.P. St-Adelphe		266	6
G. G. Peltier, Cl. Edmontou		151	5
Xavier Vézina, Cl. Dufournel		305	5
O. Valois, Cl. N.-D. de Grâce		342	5
Chs St-Amant, B.P. Lac aux Sables		245	5
Chs Daumais, Cl. Sacré-Coeur		6	4
David Dion, Cl. Salaberry		34	4
J. A. Sirois, Cl. Bic		245	4
Elz. Lessard, Cl. St-Valier		20	3
Nap. Génouis, Cl. St-Raymond		95	3
L. P. St-Louis, Cl. Bruchési		135	3
L. O. Dauray, Cl. St-Denis		207	3
Fr. Péloquin, Cl. Cadieux		213	3
A. E. Lecavalier, Cl. St-Eustache		256	3
Ag. Kirouac, Cl. Fénelon		351	3
Victor Héroux, Cl. Deschailions		238	3
Alf. Bourbeau, Cl. Ste-Perpétue		253	3
Stephen Doiron, B. P. Amherst		286	3
F. E. Boudreau, B.P. Amherst		286	3
L. A. Lavallée, Cl. St-Jacques		13	2
J. B. Beaudry, Cl. St-Edouard		125	2
Narcisse Gauthier, Cl. St-Edouard		125	2
* Philippe Larose, Cl. Olier		127	2
Alfred Perron, Cl. Ste-Thècle		147	2
J. G. Lefavre, Cl. Edmontou		151	2
O. P. Hurteau, Cl. Leclerc		158	2
Onésime Guilbert, Cl. St-Alphonse		185	2
Irénée Turmel, Cl. St-Alphonse		185	2
P. Auger, Cl. Victoriaville		191	2
T. Colette, Cl. LaFontaine		206	2
Euchariste Péloquin, Cl. Cadieux		212	2
A. Mandeville, Cl. Cadieux		212	2
Eugène Michaud, Cl. Isle Verte		225	2
H. E. Grondines, Cl. St-Alban		259	2
F. Turgeon, Cl. Duquette		320	2
T. Villeneuve, Cl. St-Arsène		327	2
Jos. Gougeon, Cl. St-Laurent		331	2
R. Aumais, Cl. Laporte		332	2
J. S. Dupéré, Cl. Préfontaine		339	2
Adélar Monette, Cl. St-Elzéar		345	2
H. Trudel, B.P. St-Narcisse		295	2
H. Monet, Cl. Mont-Royal		2	1
H. Bénard, Cl. Sacré-Coeur		6	1
Alf. Héту, Cl. Sacré-Coeur		6	1

*Sa photographie n'est pas arrivée en temps utile pour publication.

PROPOSEURS	CERCLES	No	Nombre
J. A. Lapierre, Cl. Sacré-Coeur		6	1
Art. Goyer, Cl. Sacré-Coeur		6	1
M. Dalphon, Cl. St-Pierre		8	1
Adrien Duchesne, Cl. St-Henri		12	1
A. Lebel, Cl. St-Jacques		13	1
Chs Ménard, Cl. St-Valier		20	1
Alfred Crowe, Cl. Laval		21	1
J. D. O. Picard, Cl. Laval		21	1
Narcisse Ménard, Cl. St-Stanislas		22	1
Onias Martel, Cl. St-Ls Terrebonne		26	1
Oscar Boyer, Cl. St-Paul		36	1
Jos. Lortie, Cl. Contrecoeur		37	1
Alex. Voukirkak, Cl. St-Vincent		42	1
H. Picotte, Cl. St-Vincent		42	1
F. J. Brousseau, Cl. Sagard		48	1
E. Legault, Cl. Jacques-Cartier		49	1
L. D. Frigault, Cl. St-Guillaume		50	1
J. E. Pilon, Cl. Jeanne d'Arc		53	1
Hilaire Gamelin, Cl. St-J.-Chrysostôme		54	1
Moise Marsan, Cl. St-Hyacinthe		67	1
L. N. C. de Courville, Cl. Charlemagne		73	1
D. Vézina, Cl. Bourget		79	1
Raoul Shooner, Cl. Pierreville		80	1
Alex Gratton, Cl. St-Benoit		87	1
J. E. Bou-nard, Cl. N.-D. Victo-res		94	1
Pierre Gingras, Cl. St-Raymond		96	1
Arthur Paquet, Cl. St-Raymond		96	1
J. E. Maranda, Cl. St-Raymond		96	1
Raoul Paré, Cl. St-Raymond		96	1
F. Pepin, Cl. Ste-Marie, Beauce		99	1
Jos. Voyer, Cl. Ste-Marie, Beauce		99	1
Armand Guy, Cl. Richelieu		102	1
J. N. Gingras, Cl. Champlain		108	1
T. Bégin, Cl. Lévis		100	1
Xavier Hamelin, Cl. St-Auguste		117	1
Geo. Baril, Cl. St-Tite		119	1
H. St-Onge, Cl. St-Edouard		125	1
A. Chouinard, Cl. Olier		127	1
J. E. A. Primeau, Cl. Marieville		132	1
A. J. Lemieux, Cl. St-Eugène		133	1
Aif. Grenier, Cl. St-Flavien		141	1
Jos. Baril, Cl. Ste-Thècle		147	1
Zotique Perron, Cl. Ste-Thècle		147	1
S. Sanscartier, Cl. Ste-Thècle		147	1
J. C. Gervais, Cl. Ste-Thècle		147	1
Georges Perron, Cl. Ste-Thècle		147	1
R. F. Lachance, Cl. St-Jean-Baptiste		149	1
Ernest Gratton, Cl. St-Jean-Baptiste		149	1
Médéric Cyr, Cl. Languevin		153	1
Jos. Groleau, Cl. Verdun		160	1
Alfred Fréchette, Cl. St-Paul de G'Mère		165	1
Art. Loranger, Cl. St-Paul de G'Mère		165	1
T. E. Gravel, Cl. St-Paul de G'Mère		165	1
J. E. Fortier, Cl. Limoilou		168	1
J. P. Colin, Cl. Frontenac		172	1
Chs. Phaneuf, Cl. Frontenac		172	1
J. E. Bastien, Cl. Contant		173	1
H. Paradis, Cl. St-Jean de la Croix		174	1
J. B. C. Lemieux, Cl. Racine		182	1

PROPOSEURS	CERCLES	No	Nombre
Médéric Proteau, Cl. N.-D. de Lourdes		184	1
Cyrille Nadeau, Cl. N.-D. de Lourdes		184	1
J. O. Duquette, Cl. La Salle		197	1
J. F. Nadeau, Cl. St-Adolphe		205	1
L. J. Langlois, Cl. St-Vital		210	1
Jos. Hébert, Cl. Lemoine		211	1
O. Guertin, Cl. Cad'eux		212	1
J. B. Deschènes, Cl. Trois-Pistoles		220	1
J. O. Bélanger, Cl. Garde Champlain		222	1
Nazaire Boisclair, Cl. St-Théophile du Lac		226	1
J. A. Dauth, Cl. Fabre		229	1
A. C. Demers, Cl. d'Yoville		233	1
Henri Habel, Cl. Deschailions		238	1
L. P. Pinault, Cl. Restigouche		242	1
Ls. Johnson, Cl. Laflamme		243	1
H. Castonguay, Cl. d'Israeli		252	1
Jos. Houle, Cl. Ste-Clotilde		234	1
P. Tremblay, Cl. Rivière à Pierre		235	1
E. L. Miller, Cl. Royal		237	1
J. P. Legault, Cl. Po-inte-Claire		277	1
B. St-Amant, Cl. Ste-Flavie		280	1
Nap. Boucher, Cl. Nomingue		287	1
J. W. Ouimet, Cl. Oka		302	1
Art. Raymond, Cl. Villeray		311	1
A. Paquin, Cl. Villeray		311	1
J. P. Beauce, Cl. Villeray		311	1
E. J. Beaudoin, Cl. Parent		314	1
Ernest Lauzon, Cl. N.-D. des Neiges		319	1
F. Lafèche, Cl. N.-D. des Neiges		319	1
A. Mathieu, Cl. Duquette		320	1
Alf. Racicot, Cl. Duquette		320	1
F. Charbonneau, Cl. Duquette		320	1
Eugène L'Ecuyer, Cl. Duquette		320	1
Ernest Labelle, Cl. Loranger		322	1
P. Robichaud, Cl. St-Arsène		327	1
A. St-Jean, Cl. St-Arsène		327	1
R. Dépatie, Cl. St-Arsène		327	1
S. Dandurand, Cl. d'Aiguillon		328	1
N. Philibotte, Cl. Chateaubriand		333	1
U. Perron, Cl. Cad'illac		337	1
H. Cypriot, Cl. Préfontaine		349	1
A. Bonin, Cl. de la Verandrye		344	1
Jos. Bordeleau, Cl. St-Séverin		350	1
H. Lefebvre, Cl. Cloutier		352	1
Avila Corbeil, Cl. Cartierville		355	1
J. M. Pominville, B.P. St-Joseph du Lac		97	1
Jos. Lauzon, B.P. St-Joseph du Lac		97	1
B. Plamondon, B.P. Plamondon		240	1
A. Drouin, B.P. St-Narcisse		256	1
Art. Leblanc, B.P. Amherst		286	1
G. Veilleux, B.P. Almarville		293	1

ENCYCLOPEDIE

La langue anglaise compte environ 260,000 mots et expressions; l'allemand, 80,000; l'italien, 75,000; le français, 30,000; le turc, 22,000 et l'espagnol, 20,000.

La grosse cloche de la cathédrale de St-Paul, à Londres, ne sonne qu'à la mort d'un membre de la famille royale, d'un archevêque ou évêque de Londres, d'un "dean" de cette cathédrale ou d'un lord-maire qui décède durant son terme.

Un Livre Bleu qui vient d'être publié en Angleterre, donne des chiffres fort intéressants sur la circulation postale. En 1896, il a été distribué 1,767,000,000 de lettres, soit 62 par habitant, et, en outre, 1,077,000,000 de journaux, 800 millions de cartes postales.

LA MAIN DE CUIVRE

Un ami qui demeure à Ottawa, dans l'Etat des Illinois, m'adressa, l'an dernier, un journal où se trouvait le compte-rendu d'une fouille de cimetière exécutée dans le voisinage de "Starving Rock", neuf milles au-dessus de la ville d'Ottawa.

Le rocher en question est situé sur le côté gauche de la rivière Illinois; il mesure de hauteur cent vingt-cinq pieds coupés à pic; sa surface est d'à peu près un acre. On parvient au sommet de cette grosse table par une rampe taillée dans la pierre.

Cavelier de la Salle, voyant cette fortresse naturelle, donna instruction à Henry de Tonty de construire un fort sur le plateau, ce qui s'exécuta au printemps de 1680, et Tonty fut, durant une vingtaine d'années, le commandant du lieu. Remarquons cette circonstance et aussi le fait que le fort s'appelait Saint-Louis.

Dès 1684, il y avait toute une colonie de Français et de Sauvages autour du Rocher ou fort Saint-Louis. La Salle donnait des terres à ceux qui voulaient se livrer à la culture. Nous connaissons l'histoire des événements qui s'y sont passés.

Va sans dire que si l'on découvre des sépultures aujourd'hui, au pied du Rocher, c'est le cimetière français, aussi en a-t-on la preuve par divers objets, tels que boutons de métal, boucles de ceinturons, etc., qui sont exhumés avec des cheveux coupés courts et autres débris humains.

Mais voilà que le journal mentionne aussi une main de cuivre, à doigts articulés, que l'on aurait découverte auprès d'une poignée d'épée. Pour le coup ce devait être la main et l'épée de Tonty. Cette nouvelle créa de la sensation. Le "Smithsonian Institute" ouvrit une enquête pour éclaircir l'affaire. Les journaux ne doutaient point qu'il ne fut question de reliques provenant de Tonty puisque les mains de cuivre sont très rares et de plus que Tonty était décédé au fort Saint-Louis ce que tout le monde peut savoir. Les conclusions s'imposaient.

On allait mettre en vénération la main et la poignée d'épée, parce que Tonty a une large place dans l'histoire des Illinois — lorsque j'envoyai à mon ami un billet ainsi conçu: "Tonty a quitté le pays des Illinois l'automne de 1699 pour se rendre à la Louisiane et se mettre sous les ordres de d'Iberville; il n'a pas revu les Illinois; il est mort en septembre 1704, au fort Saint-Louis de la Mobile, dans le golfe du Mexique; c'est là que doit se trouver sa main de cuivre."

L'impoteur qui avait fabriqué la main ne doutait point du succès du stratagème et il était en train de vendre son bibelot un assez bon prix lorsqu'il eut connaissance du fort Saint-Louis des Illinois. Pressé de toutes parts par les gens indignés, il avoua sa tentative, qu'il qualifia de bonne farce tout simplement.

Ces sortes de farces, il faut le dire, réussissent très souvent; les musées sont remplis

L'ALLIANCE NATIONALE

d'objets de cette provenance. Les vrais archéologues sont rares et le peu qui en existe ne croient à rien de ce qu'on leur fait voir.

Le Rocher du fort Saint-Louis porte dans les livres écrits en anglais le nom de "Starved Rock" ou "Roché Affamé", mais je préfère l'appeler "Starving Rock" ou "Rocher de la Famine" parce qu'il doit ce nom à une bande d'Illinois qui y furent bloqués par les Poutéouatamis et y moururent de faim, vers l'année 1765. Les Français le désignaient toujours comme le Rocher et fort Saint-Louis.

Quant à la main de cuivre, elle était célèbre. Plus d'un Sauvage en a senti le poids, car Tonty s'en servait avec une "maestria" remarquable pour coucher par terre les gens importuns ou incommodes. Il avait eu le poignet droit coupé par une grenade, au siège de Messine, en Sicile, l'année 1677, étant au service de la France, et s'était muni d'une main de cuivre, aux doigts articulés qui lui permettaient de tenir une plume et de l'appliquer à différents autres usages.

Lorenzo Tonty, banquier de Naples, fut en quelque sorte le premier lieutenant de Massaniello dans la révolte de 1647, après quoi il se réfugia en France et créa la "Tontine", genre d'assurance qui se pratique encore de nos jours.

Henry, son fils, avait dû naître à Paris, en 1648 ou 1650. De 1699 à 1704, il servit aux Illinois, sous la Salle, puis d'après les ordres de Frontenac; ensuite il se plaça sous d'Iberville à la Louisiane, où il mourut. Il signalait: "Henry de Tonty".

BENJAMIN SULTE.

L'ECONOMIE

Quelque profession que l'on choisisse, le commerce, l'industrie, l'agriculture, les fonctions publiques ou les nombreuses carrières qui peuvent être parcourues honorablement, il n'y a aucun moyen de s'enrichir sans le secours de l'économie. Rien de plus commun que les maisons qui se ruinent malgré des bénéfices considérables, en même temps que d'autres prospèrent avec des ressources médiocres. Si l'on cherche l'origine des principales fortunes contemporaines, on reconnaîtra que la plupart ont eu leur source dans les lentes accumulations de l'épargne, plutôt que dans le succès de brillantes spéculations. On voit à chaque instant échouer des projets bien conçus, tomber des établissements en vue, faute d'ordre et de calcul dans les dépenses, tandis que les mêmes entreprises auraient réussi entre des mains plus économes et avec moins de frais d'exploitation.

Entre les divers moyens de s'enrichir, l'économie a cet avantage qu'elle n'exige ni talents supérieurs ni conceptions profondes, secondées par des chances favorables. Elle n'a pas besoin du coup d'oeil rapide, ni des soudaines inspirations qui distinguent l'esprit d'entreprise. Elle s'accommode à la capacité la plus étroite, en même temps que les plus sublimes génies ne peuvent la dédaigner impunément.

MEZIERE.

LE TRAVAIL

Quand l'esprit oeuvre trop, le coeur est en chômage. J. NOLLEE.

Le fruit du travail est le plus doux des plaisirs. VAUVENARGUES.

Le travail amène à sa suite les aises, l'abondance et la considération. FRANKLIN.

"Vous m'interrogez, mon fils, sur la question de savoir s'il vaut mieux travailler le soir ou le matin; je vous réponds qu'il faut travailler le matin et le soir." J. B. COLBERT.

Une vie toujours laborieuse nous enrichit, en avançant, de sens nouveaux qui nous manquaient. MICHELET.

La nature partout ne livre ses trésors qu'à ceux qui la violentent. Elle appartient aux laborieux, aux patients, aux humbles aussi, à ceux qui allient une intime confiance en eux-mêmes à des aspirations contenues dans les limites des choses possibles. HECTOR FABRE.

Dieu a posé le travail comme sentinelle de la vertu. HESIODE.

Pour travailler avec conviction, il faut travailler pour d'autres que pour soi. TOLSTOÏ.

Religion et travail s'aident mutuellement. JULES SIMON

Le travail qui fournit le nécessaire, la philosophie qui apprend à se passer du superflu, voilà la véritable richesse.

Le travail assure à la fois le repos de la société et le bonheur de l'individu.

Ne cherchez pas la vie oiseuse et luxueuse; le travail et la simplicité sont les meilleurs instruments de nos progrès et de notre bonheur à venir.

Le travail éloigne de nous trois grands maux: l'ennui, le vice et le besoin. VOLTAIRE.

Le travail n'est pas dur; ce sont les yeux qui en ont peur. Proverbe haïtien.

Le travail donne de la gaieté au dehors et de la sécurité au dedans. Mgr DUPANLOUP.

Quel que soit le travail, si on s'y livre avec persévérance, on finit par y trouver le succès et le plaisir qui engendrent à leur tour l'ardeur du travail. JOS. GARNIER.

Le travail mène au bonheur. ADAM SMITH.

Notre destin, c'est le travail; c'est lui qui nous modère dans la prospérité et qui nous console dans nos misères. E. LABOULAYE.

L'homme qui travaille n'est jamais complètement malheureux. XAVIER DE MAISTRE

Les gens qui ne font rien se croient capables de tout faire. Mme de TRACY.

POURQUOI FUMER?

Les articles sur le tabac dans les revues de médecine sont aussi fréquents et tout aussi régulièrement périodiques que les chroniques sur le froid et le chaud dans les journaux quotidiens. Les uns et les autres ont sensiblement le même effet. Aucun chroniqueur n'a influé sur le thermomètre; aucun médecin, que je sache, n'a eu une action appréciable sur l'habitude singulière qu'ont la plupart de ses contemporains de brûler dans leur bouche les feuilles d'une solanée.

Dernièrement, une revue médicale anglaise apportait une nouvelle contribution à l'étude de cette question. Ce travail aura le même sort que ceux qui l'ont précédé. Il ne changera pas la coutume actuelle, parce qu'il n'apporte aucun fait décisif et parce que, dans cette croisade, personne n'est bien convaincu. La foi manque et c'est souvent la cigarette à la bouche, que le médecin, à la ville, devise près de la cheminée sur les dangers du tabac.

Ce n'est pas cependant que le tabac manque d'ennemis. Il en a, et de très résolus, qui ont plus de bonne volonté que de science. Ces braves gens perdraient, par leur exagération et leur naïveté, les causes les meilleures. L'un d'eux s'essayait à prouver que le tabac était la principale cause de la dépopulation. Son raisonnement était simple. Il notait que, dans ces dernières années, la consommation du tabac s'était élevée en même temps que la natalité fléchissait, et il en concluait que c'était parce qu'on fumait plus qu'on faisait moins d'enfants. Par ce procédé, il serait tout aussi commode de prouver que la cause de la diminution des naissances est l'augmentation du nombre des chapeaux hauts de forme, ou des poêles à combustion lente, car tous ces objets de consommation qui, avec le tabac, manifestent la richesse publique, sont de plus en plus communément débités.

A entendre les apôtres des ligues contre les fumeurs, le tabac serait la cause de presque tous nos maux. Il minerait la mémoire et la vue, déterminerait les gastrites les plus graves, abolirait les facultés viriles. Toutes ces accusations, manifestement fausses ou exagérées, finiraient par innocenter le tabac, s'il n'avait pas à son actif des délits flagrants et d'une réelle gravité.

Il a une action manifeste sur le coeur. Un médecin anglais a dernièrement refait des expériences sur l'animal. Mais combien d'hommes servent tous les jours de sujets volontaires pour les mêmes épreuves? Dès que le fumeur dépasse la dose qu'il peut supporter, son coeur bat plus fort et plus vite, et souvent des palpitations tumultueuses s'installent pendant quelque temps. C'est là un incident désagréable. Mais, parfois, chez certaines personnes, le tabac provoque des douleurs dans la région du coeur. Ce sont alors des sensations de brûlure, de piqûre, d'engourdissement, qui endolorissent la poitrine et se propagent dans le bras gauche. Ces crises peuvent, en s'accroissant, prendre l'aspect de ce qu'on appelle l'angine de poitrine, où l'on sent, dans l'épouvante, le coeur faire une pause. A ce moment, il y a un véritable danger, car il ne faut pas jouer avec le coeur, l'organe le plus irritable et le plus fantasque qui soit, parfaitement

capable de s'arrêter comme cela, sans plus d'avertissement.

Malgré que l'angine de poitrine tabagique soit d'habitude peu grave, on ne doit donc pas s'y fier et le plus sage est de ne pas s'exposer à la subir. Il est fréquent d'observer que l'intoxication par le tabac rend le coeur très sensible à d'autres causes, et lorsqu'il a été touché par le poison, il supporte mal les autres excitants cardiaques, notamment le café, le thé et même le chocolat, ce dernier à cause de la théobromine qu'il contient. Il arrive aussi que le coeur ne bat plus régulièrement et qu'il se produit par moments des "intermittences."

Le tabac a une autre mauvaise influence, — tout aussi certaine, — sur la bouche et le nez. La muqueuse s'altère; le sens du goût et de l'odorat deviennent plus obtus. La langue se charge ordinairement d'un enduit, et l'appétit est presque toujours diminué. Aussi l'usage précoce du tabac empêche-t-il l'adolescent de se développer pleinement, par l'entrave apportée à sa nutrition. Enfin, l'arrière-gorge souffre elle aussi, et une inflammation chronique ouvre la porte à l'infection, dont le retentissement sur l'oreille est commun. C'est ainsi que le tabac peut indirectement être une cause de surdité.

Enfin, le tabac diminue sûrement l'activité volontaire et pleinement consciente. A la longue et par suite d'excès répétés, le fumeur reste dans un état habituel de paresse psychique. Par contre, il gagne facilement des insomnies rebelles.

Voilà, très sincèrement, ce que produit l'abus et même le simple usage du tabac. La manière de s'intoxiquer ne paraît pas avoir l'importance qu'on lui attribue. Cigarette, cigare et pipe causent à peu près les mêmes désordres. Un seul procédé paraîtrait plus inoffensif, c'est celui du narghilé, qui, en somme, est un flacon laveur, où la fumée vient se dépouiller, disent les industriels, de sa nicotine. Or, il n'est pas tout à fait certain que ce soit ce poison qui nuise seul.

Mais pourquoi fumer? Ah! voilà! C'est une habitude. Notez qu'elle n'est pas bien vieille, puisque le tabac a été ignoré des Européens jusqu'à la fin du XVI^e siècle. Jusque-là, et pendant des siècles, personne ne sentait la nécessité de torréfier sous son nez des feuilles sèches. Puis, l'imitation et la mode ayant vulgarisé l'usage du tabac, des milliers de personnes ont cru que cette vltante leur est nécessaire. Et beaucoup finissent par croire que cette habitude a quelque chose de mystérieux et de fatal. Le fumeur se persuade aisément que son besoin est irrésistible et qu'il encourrait les plus grands tourments s'il ne donnait pas libre carrière à son vice, — car c'en est un.

Or, l'habitude du tabac est comme toutes les autres. Elle est tenace, mais l'individu normal s'en corrige aisément, avec une lutte plus ou moins pénible. On s'habitue au tabac, comme au jeu, comme à potiner, comme à travailler. Et l'on souffre également pour toute entrave apportée à l'un quelconque de ces exercices. C'est pourquoi le vieil employé de bureau est si malheureux à sa retraite et supplie qu'on le laisse venir se froter tous les jours à ses cartons verts. Mais c'est un jeu de changer d'habitude lorsqu'on a quelque ressort

dans le caractère ou qu'on est aidé par une volonté étrangère puissante.

Le plus simple ne serait-il pas de ne pas prendre cette mauvaise habitude dont, un jour ou l'autre, on sera obligé de se corriger? Qu'on soit bien convaincu que le plaisir de fumer est, au fond, seulement l'agrément de faire le même geste à des intervalles réguliers. Toute autre habitude mécanique donnerait la même satisfaction pendant son accomplissement.

Aussi, je m'adresse maintenant aux jeunes gens, et je leur dis: Ne prenez pas l'habitude du tabac. N'irritez pas votre coeur et ne salissez pas votre bouche avec ces feuilles malpropres. J'ai fumé beaucoup, comme tous ceux de ma génération, — je vois autour de moi que nos cadets sont moins portés que nous-mêmes étions sur la pipe et je vous assure que la jouissance de fumer n'est rien que le contentement de satisfaire une habitude tout artificielle.

L'homme mûr serait mal venu de dire aux jeunes gens: "Ne vous laissez pas entraîner au sentiment amoureux." Car ce sentiment est à la base de notre vie mentale, et chacun dans tous les siècles y a été et y sera probablement encore plus ou moins sensible. Mais le tabac est une affaire de mode. Rappelons-nous que, jadis, la passion de priser était universelle: beaucoup de chansons de ce temps parlent des tabatières et du tabac frais et bien râpé. Or, qui prise de nos jours, parmi les hommes jeunes? Et quels quolibets s'attirerait l'élégant qui, au bal, sortirait une tabatière de sa poche! Cependant, de plus élégants que lui, à la cour de l'ancien régime, étaient fiers de montrer leur dextérité à se bourrer le nez de poudre sternutatoire.

C'est à cela qu'il faut songer pour apprécier ces habitudes qui ne nous paraissent si solides que parce que nous les avons constamment observées autour de nous. Un coup de vent de la mode éteindra un jour les cigarettes qu'il a attisées. Pour cela, il n'est pas nécessaire de grossir maladroitement le danger du tabac. Il suffira, pour le condamner, — puisque ce n'est qu'une affaire de préjugé mondain, — de faire simplement saisir la drôlerie du fumeur opérant avec gravité la distillation de son tabac. Regardez-le bien, je vous prie, vous qui ne fumez pas, et dites-moi si, en réalité, son geste n'est pas tout à fait ridicule?

ENCYCLOPEDIE

Encore une tradition chinoise qui s'en va. Jadis, quand un fonctionnaire perdait un de ses parents, il devait donner sa démission et observer le deuil pendant trois ans. Mais récemment, l'ambassadeur de Chine aux Etats-Unis, ayant perdu sa mère, s'est conformé à l'usage, et..... sa démission a été refusée.

* * *

Il a été pris en Russie un saumon pesant 93 livres.

* * *

La brigade du feu de Londres se compose de 1304 hommes.

* * *

Proportion gardée, c'est Chicago qui a le plus de rats.

CANADIENS FRANCAIS QUI ONT ETE MINISTRES A OTTAWA DEPUIS 1867.

Sir Georges-Etienne Cartier, ministre de la Milice en 1867.
 Hon. Jean-Charles Chapais, ministre de l'Agriculture en 1867; receveur général en 1869.
 Sir Hector L. Langevin, secrétaire d'Etat en 1867; ministre des Travaux Publics en 1869, en 1870, en 1891; ministre des Postes, en 1878.
 Hon. Luc Letellier de St-Just, ministre de l'Agriculture en 1873.
 Sir A. A. Dorion, ministre de la Justice, en 1873.
 Hon. Téléphore Fournier, ministre du Revenu de l'Intérieur, en 1873; ministre de la Justice, en 1874; ministre des Postes, en 1875.
 Hon. Théodore Robitaille, Receveur-Général, en 1873.
 Hon. Félix Geoffrion, ministre du Revenu de l'Intérieur, en 1874.
 Hon. Rodolphe Laflamme, ministre du Revenu de l'Intérieur, en 1876; ministre de la Justice, en 1877.
 Sir C. A. P. Pelletier, ministre de l'Agriculture, en 1877.
 Hon. Joseph Cauchon, ministre du Revenu de l'Intérieur, en 1877; président du Conseil, en 1875.
 Sir Wilfrid Laurier, ministre du Revenu de l'Intérieur, en 1877; président du Conseil et premier ministre en 1895, 1900, 1904 et 1908.
 Hon. L. F. G. Baby, ministre du Revenu de l'Intérieur, en 1878.
 Hon. L. F. R. Masson, ministre de la Milice, en 1878; président du Conseil, en 1880.
 Sir A. P. Caron, ministre de la Milice, en 1880 et 1892; ministre des Postes, en 1892, et 1894.
 Hon. J. A. Mousseau, président du Conseil, en 1880; secrétaire d'Etat en 1881.
 Sir J. A. Chapleau, secrétaire d'Etat en 1882; ministre des Douanes, en 1892.
 Hon. J. A. Ouimet, ministre des Travaux Publics, en 1892.
 Hon. A. R. Angers, ministre de l'Agriculture, en 1892; président du Conseil, en 1896.
 Hon. A. Desjardins, ministre de la Milice et ministre des Travaux Publics, en 1896.

Hon. L. O. Taillon, ministre des Postes, en 1896.
 Hon. J. I. Tarte, ministre des Travaux Publics, en 1896.
 Sir H. G. Joly de Lotbinière, ministre du Revenu de l'Intérieur, en 1896.
 Hon. C. A. Geoffrion, ministre sans portefeuille, en 1896.
 Hon. M. E. Bernier, ministre du Revenu de l'Intérieur, en 1900.
 Hon. R. Préfontaine, ministre de la Marine et des Pêcheries, en 1902.
 Hon. L. P. Brodeur, ministre du Revenu de l'Intérieur, en 1904; ministre de la Marine et des Pêcheries, en 1905.
 Hon. Rodolphe Lemieux, solliciteur-général en 1904; ministre des Postes, en 1905; ministre de la Marine et des Pêcheries, en 1911.
 Hon. H. S. Béland, ministre des Postes, en 1911.
 Hon. Jacques Bureau, solliciteur général, en 1907.
 Hon. L. P. Pelletier, ministre des Postes, en 1911.
 Hon. B. Nantel, ministre du Revenu de l'Intérieur, en 1911.

ACCUSE DE RECEPTION

Danville, le 21 septembre 1911.
 A M. Arsène Lavallée, Prés.-Gén.,
 Alliance Nationale, Montréal.
 Monsieur,
 M. N. S. Bourque, de Sherbrooke, m'a remis, au nom de votre société, un chèque de \$1,000 en règlement du certificat de dotation de feu l'abbé Jos. Henri Darche.

Je vous offre mes plus sincères remerciements. Ce règlement a été effectué promptement et à ma plus entière satisfaction. Je suis fier de le proclamer.

Recevez, monsieur le Président, l'assurance de mon entier dévouement.

J. E. HEBERT, Ptre, curé.

Le capital est du travail accumulé et le travail est un capital en germe. COBDEN.

Le père de la gloire et de la félicité, c'est le travail. EURIPIDE.

**CONSEIL GENERAL
Etat Financier
AU 30 SEPTEMBRE, 1911.**

CAISSE DE DOTATION

Recettes

Contributions, \$20,884.10 — Intérêts, \$1,632.86. \$ 22,517.96
 Balance, 31 août 1911. 1,217,669.85

Débourssés

Bénéficiaires de membres décédés. \$ 14,500.00
 Invalides, \$..... Pension, 70 ans. 450.00
 Cse Gén. (5 p.c.), \$1,044.21—Divers, \$52.53. 1,097.74
 Balance, 30 septembre 1911. 1,224,140.07

\$1,240,187.81

CAISSE CENTRALE DES MALADIES

Recettes

Contributions, \$2,173.01 — Intérêts, etc., \$955.16. \$ 3,108.17
 Balance, 31 août 1911. 39,676.46

\$ 42,784.63

Débourssés

Indemnités, \$1,193.47 — Remboursement, \$17.23. \$ 1,210.69
 Divers, \$86.00 — Sse Gén. (5 p.c.) \$108.65. 194.65
 Balance, 30 septembre 1911. 41,379.29

\$ 42,784.63

CAISSE D'EPARGNE DES CERCLES

Recettes

Dépôts, \$606.97 & Intérêts, \$159.00. \$ 765.97
 Balance, 31 août 1911. 119,135.29

\$ 119,901.26

Débourssés

Cercles. \$ 25.00
 Balance 30 septembre 1911. 119,876.26

\$ 119,901.26

CAISSE GENERALE

Recettes

Cse. Dot. & Mld. (5 p.c.) \$ 1,152.86
 Retrib. (5ur.), \$282.50. — Drt. & Hon., \$282.50. 2,565.40
 Revue, \$7.75 — Fournt., \$297.40. 305.15
 Assce. Orl., \$8.85 — Divers, \$128.15 137.00

Balance, 31 août 1911. \$ 4,160.41
 819.10

\$ 4,979.51

Débourssés

Poste, etc., \$291.45 — Papeterie, etc., \$129.04. \$ 420.49
 Lumiere, Ass. Gar. \$107.80. — Salaires, Empl. Bureau, \$609.57. 717.37
 (Rémun.), \$291.66. — Off. Gén. (émunt.), \$57.75 — Revue, \$103.29 351.39
 Fournitures, \$57.75 — Propagande, \$588.93. 1,427.44
 Inspection, \$482.08—Enquêtes, \$55.62 537.70
 Remboursement, \$25.35 — Divers, \$20.23. 45.58
 Mobilier, \$..... — Session, C. G., \$25.00. 25.00

Balance au 30 septembre 1911. \$ 3,686.11
 1,293.40

\$ 4,979.51

RESUME

Caisse de Dotation, surplus. \$1,224,140.07
 Caisse des Malades. 41,379.29
 Caisse d'Epargne. 119,876.26
 Caisse Générale. 1,293.40
 Surplus de remises. 374.15

\$1,387,063.17

PLACEMENTS DES FONDS

Fabriques. \$ 105,815.77
 Municipalités scolaires. 57,172.15
 Municipalités. 35,720.00
 Prêts Hypothécaires. 1,047,609.00
 Dépôt, Gouvernement, N. B. 10,000.00
 Banques Hochelaga, Provinciale, Nationale, Epargne et E. Townships. 69,288.84
 Immeuble. 61,457.41

\$1,387,063.17

Attesté à Montréal, 30 septembre 1911.
 ALF. ST-CYR,
 Trés.-Gén.
 Certifié correct.
 O. BOURDON,
 J.-A. MIGNAULT, Auditeurs,

NECROLOGIE

No.	NOM	ADMISSION			DECES			Médicin Examineur	
		Age	Cercle ou B. P.	Date	date	Age	Cause		
1216	L. J. Béiveau	45	B. P. Shélicac No 183	6-8-06	1000	25-7-11	50	Urémie	I. A. Léger
1217	Raymond Déry	26	Laurier No 300	5-11-07	500	4-8-11	29	Accident	J. P. Dorval
1218	Ernest Labelle	25	St-Eustache No 265	29-10-06	1000	4-8-11	30	Tuberculose pulm.	J. P. Gagnon
1219	Art. Numaïnville	20	St-Sacrement No 349	15-4-11	1000	7-8-11	21	Noyé	F. H. Gatién
1220	A. J. Adéard Huot	49	Jeanne d'Arc No 35	18-1-06	1000	12-8-11	54	Oedème aigue poumon	C. A. Paigle
1221	Elic Champagne	23	Hochelaga No 29	27-8-09	500	17-8-11	25	Fievre typhoide	J. G. Beaudoin
1222	L. Pa ifique Venne	35	Hochelaga No 29	22-3-05	500	19-8-11	43	Diabète	J. H. Garceau
1223	J. H. Lafontaine	29	Beloeil No 144	1-7-01	1000	2-8-11	40	Empoisonnement sg.	E. Brunelle
1224	Jos. Deslaur ers	22	Duquette No 320	30-12-08	500	2-8-11	25	Fievre typhoide	H. Lebel
1225	Hern. Gravel	34	N. D. de Hull No 64	9-5-45	500	8-9-11	42	Néphrite aigue	U. Archambault
1226	Albert Major	37	Salaberry No 34	27-5-99	1000	12-9-11	50	Affection cardiaque	J. T. A. Gauthier

ANNUITE AUX VIEILLARDS (70 ANS)

CERTIFICAT DE DOTATION

NOM	ADMISSION				Cert. Partic.	PENSION	
	Cercle ou B. P.	Age	Date	Montant		Echéance	
Alfred Morin	St-Jean de la Croix No 174	53	8-3-94	1000	100	26-6-11	
Hubert Tessier	St-Cas mir No 82	53	18-6-95	500	50	18-8-11	
J Bte Giguère	St Aimé No 74	53	10-4-95	1000	100	16-7-11	
Hern. Jacques	Princeville No 32	52	22-2-94	1000	100	18-7-11	
Jos. afrance-Jourdain	St-Vincent No. 42	52	22-6-94	2000	200	15-8-11	
Pierre Laj-nesse	St-Pie No 68	54	25-9-95	500	50	22-5-11	
Jos. Pontbriand	St-Bernard No 103	54	8-6-96	1000	100	1-9-11	
Damase Pariseau	St-Louis No 44	52	5-7-94	1000	100	27-9-11	

L'ALLIANCE NATIONALE

Droits d'entrée pour devenir membre de "L'Alliance Nationale"

Table with 2 columns: Description of membership fees (e.g., Pour certificats de participation de \$ 500, Droit d'inscription à la Caisse des Malades) and corresponding amounts.

Tarif des contributions mensuelles pour un Certificat de dotation

Table with 4 columns: Age at admission (16-25), Contribution amount (\$500-\$3000), and corresponding monthly rates.

Tarif des contributions mensuelles pour un Certificat d'assurance au décès (vie entière)

Table with 4 columns: Age at admission (16-35), Contribution amount (\$500-\$3000), and corresponding monthly rates.

MALADIE

Les contributions ci-dessous sont exigibles des membres qui se sont inscrits pour recevoir des bénéfices hebdomadaires en cas de maladie, - après leur âge à l'inscription.

Table with 8 columns: Age, Taux, Age, Taux, Age, Taux, Age, Taux. Shows rates for different age groups.

Une légère cotisation mensuelle est imposée par les cercles pour couvrir leurs frais d'administration, tel que loyer, etc., et pour payer au Conseil Général .10c par membre par mois pour rétribution.

Beaudin, Loranger, St-Germain & Guerin

AVOCATS

30, RUE SAINT-JACQUES

Imp "La Patrie"

L'ALLIANCE NATIONALE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS

"L'ALLIANCE NATIONALE"

A MONTREAL

57, Avenue Viger B. P. Boite 37 Téléphone Bell : Est, 3017-3018

OFFICIERS GÉNÉRAUX

S. G. Mgr P. Bruchési, Président Honoraire; M. le Chanoine G. Gauthier, Aumônier

BUREAU EXECUTIF

List of executive officers including Ls-Arsène Lavallée C.R., Eug -H. Godin, Georges Monet, etc.

Département d'Organisation et d'Inspection: Chs Duquette, G.-H. Vaillancourt, etc.

PLACEMENTS

A. ST-CYR, Trésorier Général; M. JODOIN, 57, AVENUE VIGER MONTREAL

L'Alliance Nationale

Capital de Réserve: Dans sa caisse de dotation, (assurance de vie) 30 Sept 1911, \$1,224,140.07

Après 18 ans d'opération: Effectif - 21 646 membres en règle au 1er Juin 1911.

FONDEE EN 1900

Banque Provinciale DU CANADA

7 et 9 Place d'Armes, Montréal. Président: M. H. Laporte. Gérant Général: M. Tancredi Bienvenu

Département d'Épargne ordinaire @ 3% Certificat de Dépôt @ 3 1/2%

Banque d'Hochelag

MONTREAL Capital autorisé: \$ 4,000,000 Capital payé: \$ 2,500,000

La Banque a QUATORZE bureaux dans la ville elle reçoit les dépôts d'épargne lesquels peuvent être retirés à volonté et sur lesquels elle paie d'intérêt DEUX FOIS par année.

Vertical list of addresses and names for various branches and members, including No 224-Cl. IMMACULEE CONCEPTION, No 231-Cl. La VIOLETTE, No 233-Cl. d'YOUVILLE, etc.

DU QUEBEC